



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 03 mars 2017, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Approbation des comptes administratifs des budgets 2016 de la station essence, du Val d'Iton et de la commune,
- Approbation des comptes de gestion 2016 de la station essence, du Val d'Iton et de la Commune,
- Affectation de résultat d'exploitation des budgets de la station essence, du Val d'Iton et de la Commune,
- Vote des subventions 2017,
- Convention de partenariat avec la MJC de Verneuil sur Avre,
- Participation des frais de fonctionnement au groupe scolaire 2016,
- Participation des frais de fonctionnement de la cantine et de la garderie,
- Modification du tableau des effectifs,
- Renouvellement du Contrat Unique d'Insertion arrivant à échéance au 31 mars 2017,
- Reversement du fonds de soutien à l'INSE pour la scolarité 2016/2017,
- Approbation du dossier de consultation des entreprises pour la création d'une station service autonome 24x24 et d'un centre de lavage,
- Approbation du nouveau contrat DESK pour un nouveau copieur à la mairie et à l'école,
- Travaux de sécurité: implantation d'un radar pédagogique et demande de subvention au département de l'Eure,
- Modification des statuts de S.I.H.V.I. en un syndicat mixte fermé,
- Travaux de sécurité aux abords des arrêts de bus scolaires: approbation de l'étude de l'agence routière de Conches en Ouche et demande de subvention au conseil départemental de l'Eure,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 24 février 2017

L'adjoint au Maire

